

tribunaux



« Si une grande compagnie comme Shell réduit sa production de pétrole et de gaz, cela conduira à une certaine baisse globale de la consommation. » © TOLGA AKMEN/AFP.

oudite s'avère gagnant

Mais quelles sont les motivations des Saoudiens ? Après avoir été totalement enfermée sur elle-même, d'où vient la fascination soudaine de l'Arabie saoudite pour les grands événements sportifs ? La réponse se trouve chez ses voisins.

L'Arabie saoudite imite le Qatar

« Le fait que le minuscule Qatar, avec ses 300.000 habitants natifs, nargue les Saoudiens avec l'attribution de la Coupe du monde et d'autres événements internationaux, et devienne ainsi un acteur incontournable du monde du sport, avait déjà poussé les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite à initier le blocus à l'encontre du Qatar en 2017 », explique Tilman Engel. « Le fait que ce pays minuscule ait pu s'imposer à ce point sur la scène mondiale par le biais de sa promotion sportive a suscité beaucoup de mécontentement en Arabie saoudite. »

Ces dernières années, le Qatar n'a pas été le seul à faire montre de son ouverture et de sa nouvelle orientation en accueillant de nombreux événements majeurs, tels que le championnat du monde de handball en 2015, le championnat du monde d'athlétisme en 2019 et la Coupe du monde de football en 2022. Les Emirats arabes unis et Bahreïn financent tous deux leurs propres équipes de cyclisme de niveau mondial. La Formule 1 est également

présente depuis longtemps dans les deux pays. Cette année, les meilleurs joueurs de fléchettes du monde feront même des prouesses pour la première fois à Bahreïn.

Au fil des événements qui y sont organisés, l'influence de ces pays grandit. Le Bahreïnite Salman bin Ibrahim Al Khalifa est le premier représentant de Gianni Infantino en tant que vice-président de la Fifa. Par ailleurs, le mois dernier, un Qataris et un Saoudien, Hamad Al Thani et Yasser Almisheh, ont été nommés au Conseil de la Fifa.

« Dans les pays du Golfe également, tout le monde sait, bien sûr, que l'ère des énergies fossiles finira bien par se terminer d'une manière ou d'une autre », analyse Tilman Engel. « L'Arabie saoudite possède surtout du pétrole, mais pas autant de gaz que le Qatar. En outre, les gisements de gaz et de pétrole saoudiens sont beaucoup plus limités que ceux du Qatar. L'Arabie saoudite possède peut-être encore trente ans de pétrole, alors que le Qatar a encore 300 ans de gaz naturel. Et si la fin se profile et que le contrat social passé jusqu'à présent repose aussi sur le fait qu'au moins la population native non chiite bénéficie d'un confort matériel durable, il faudra commencer à réfléchir à la manière dont l'histoire doit se poursuivre. »

En plus d'une réorientation économique, d'une vanité mise à mal par ses



Cristiano Ronaldo et le président du club d'Al-Nassr où le Portugais joue désormais, loin de tout enjeu sportif pertinent. © FAYEZ NURELDINE/AFP.

voisins et du désir d'attirer l'attention mondiale, la situation politique intérieure de l'Arabie saoudite motive également la quête de reconnaissance par le sport manifestée par le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane dans sa « Vision 2030 ». « Il n'y a pas d'opinion publique, il n'y a pas de presse libre », explique Tilman Engel. « Mais le souverain est conscient du mécontentement des jeunes vis-à-vis du retard et du conservatisme du pays. » Il faut donc désormais du pain, mais aussi des jeux.

Et c'est là que l'exemple des voisins intervient. Les Qataris, en particulier, ont montré, par leur « Vision 2030 » à

dossiers Les grandes affaires climatiques du moment

V.L.

Les Aînés pour la protection du climat

Pour la première fois de son histoire, la Cour européenne des droits de l'homme examinera les effets du changement climatique sur les droits humains. Et c'est une association suisse qui mène le combat. « Être arrivées jusque-là, c'est exceptionnel », se réjouit Anne Mahrer, coprésidente des Aînés pour la protection du climat, association qui compte plus de 2.000 membres et dont la moyenne d'âge est de 73 ans.

Elle exige une politique climatique suisse plus ambitieuse, notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 60 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030. Elle se base sur le fait que les personnes âgées – et particulièrement les femmes – sont le plus fortement touchées dans leur santé par l'augmentation des canicules.

Après une non-entrée en matière de Berne et un recours rejeté par le Tribunal administratif fédéral et le Tribunal fédéral suisse, l'association a porté l'affaire à Strasbourg. L'audience aura lieu le 29 mars, devant la Grande Chambre, un procédé réservé aux affaires exceptionnelles. Anne Mahrer ne cache pas son optimisme : « La Cour saura faire la part des choses, nous sommes confiantes. »

L'« Affaire du siècle »

Portée par 2 millions de citoyens et des stars comme Juliette Binoche ou Marion Cotillard, l'« Affaire du siècle » a conduit, en 2021, à la condamnation historique de l'Etat français pour inaction climatique. Il avait jusqu'à fin 2022 pour combler les excédents de gaz à effet de serre émis sur la période 2015-2018. Or, sur les neuf premiers mois de 2022, les émissions de gaz à effet de serre ont seulement baissé de 0,3 %, loin des quelque 5 % fixés. En ce début d'année, les associations vont demander des pénalités financières, de l'ordre de 80 millions d'euros par semestre de retard.

L'Etat français a été condamné dans un procès similaire l'opposant à la commune du littoral de Grande-

Synthe, menacée directement par la montée des eaux. S'exprimant récemment dans une vidéo YouTube, le président Emmanuel Macron avait provoqué des remous en affirmant que ces deux condamnations n'étaient pas « pour sa pomme », mais pour la période d'avant.

BNP Paribas

Le 23 février, les Amis de la Terre, Oxfam et Notre affaire à tous ont assigné la banque française au tribunal judiciaire de Paris. En jeu, sa « contribution significative » au réchauffement climatique, en raison de ses clients pétroliers et gaziers. C'est la première fois qu'une banque est visée. Selon les militants, elle est indirectement responsable des dommages causés au climat par ces grandes compagnies, en raison du soutien financier qu'elle leur offre.

Les plaignants invoquent le devoir de vigilance qui, depuis 2017, impose en France aux grandes entreprises de prendre des mesures effectives pour prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement. Si l'issue juridique de cette procédure, qui s'étalera sur des années, est incertaine, les ONG misent sur le dégât d'image pour la banque, qui pourrait la forcer à changer de conduite.

Greta Thunberg contre la Suède

Fin novembre, Greta Thunberg et plus de 600 jeunes ont traîné l'Etat suédois en justice pour ses mesures jugées insuffisantes face aux questions climatiques. Une première dans le royaume scandinave, où le nouveau gouvernement de droite fait l'objet de vives critiques sur son manque d'ambition. Pire : présentant un budget qui devrait augmenter les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les transports, la ministre des Finances a reconnu que la Suède pourrait ne pas atteindre ses engagements pour 2030.

Les météorologues suédois alertent pourtant sur le fait que la température moyenne du pays a augmenté de près de 2 degrés depuis la fin du XIX^e siècle, soit deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Les plaignants espèrent répéter le verdict historique de 2015 dans l'affaire Urgenda, qui avait condamné les Pays-Bas.

pâle figure. « Ils essaient de refaire leur retard en un temps record », explique Tilman Engel. Et pour cela, tous les moyens sont bons.

Dernièrement, une enquête de Politico a fait sensation : Mohammed ben Salmane aurait tenté de convaincre la Grèce et l'Egypte de servir d'intermédiaire pour l'attribution de la Coupe du monde de football 2030. Le prince héritier de la famille royale saoudienne, qui pèserait 1,2 billion d'euros, aurait ainsi proposé à ces deux pays de construire de nouveaux stades et de prendre en charge l'intégralité des coûts du tournoi. En contrepartie, les trois quarts des matchs se seraient joués en Arabie saoudite.

La « Vision 2030 » de Mohammed ben Salmane date de 2016 et suit donc de huit ans celle de l'émir du Qatar. L'organisation de la Coupe du monde de football huit ans après celle du Qatar relèverait donc davantage des mathématiques que de la coïncidence.

Dans d'autres domaines, les Saoudiens ont déjà gagné du terrain. En 2030, les Jeux asiatiques se dérouleront à Doha (Qatar), et en 2034, à Riyad (Arabie saoudite). Deux ans plus tard, les rapports de force dans le Golfe devraient aussi être rétablis sur le plan sportif avec, en point d'orgue, le Qatar et l'Arabie saoudite qui sont tous deux candidats à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2036.